



Cours de base : Scie à câble

Contenu/objectifs du cours	Les participants au cours reçoivent des instructions théoriques et pratiques complètes sur la technique de sciage à câble avec des scies à câble électriques et hydrauliques. Les connaissances techniques sont transmises, appliquées en pratique et testées. La formation théorique comprend toutes les connaissances nécessaires pour travailler de manière autonome dans le domaine du sciage à câble. Les travaux sont effectués par tournus et comprennent : Sciage à câble dans le béton, le béton armé, les pierres artificielles et naturelles. Les coupes sont effectuées dans différentes positions et profondeurs de coupe. Le niveau de difficulté augmente constamment au fil du cours, après des tâches plus simples, on s'exerce également à scier des murs dans des pièces habitées et dans des espaces restreints.
Groupe ciblé	Le cours s'adresse à de futurs professionnels spécialisés dans le domaine du sciage.
Conditions requises	Collaborateurs ayant au moins un an d'expérience dans le domaine du sciage mural et ayant suivi avec succès le cours de base sur le sciage mural (modules 1 et 2). Bonnes connaissances de l'allemand à l'oral et à l'écrit. Bonne capacité d'apprentissage.
Attestation	<ul style="list-style-type: none">• Les cours sont inscrits dans le certificat de formation.• Les participants reçoivent 1 certificat → Cours de base scie à câble
Lieu de formation	Centre de formation ASFS, Bellach
Durée du cours	5 Jours ouvrables
Date des cours	<ul style="list-style-type: none">• Les dates sont disponibles sur le site web• <u>Le cours sera organisé si le nombre d'inscriptions est suffisant (4 participants).</u>• Il est possible de s'inscrire à des cours qui ne sont pas publiés. Si le nombre de personnes intéressées est suffisant, nous vous informerons des dates de cours possibles•
Coûts	Membres ASFS Fr. 3'355.- AVV-Supplément pour les non-membres Fr. 1'345.- ⇒ La TVA est facturée en sus des frais de cours, au taux actuellement en vigueur. Les informations relatives aux frais supplémentaires et à l'indemnisation du Fonds paritaire figurent dans le document "Informations générales et conditions de cours"
Inscription	Via le formulaire d'inscription directement sur notre site web www.svbs.ch